Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 82 (1973)
Heft: 8

Artikel: La Croix-Rouge suisse demain
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684211

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Croix-Rouge suisse demain

Comme annoncé dans notre édition du 15 juillet 1973, le programme de la dernière Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse, qui s'est tenue à Lugano les 16 et 17 juin 1973, comportait un débat sur l'«Etude de la situation, du rôle et des tâches de la Croix-Rouge suisse dans une société en évolution», étude réalisée par deux sociologues, M. René Riesen, de St-Stéphane, d'une part, et le Prof. Peter Atteslander, Dr en sociologie de l'Université d'Augsbourg, de l'autre. Voici un bref résumé de ce débat qui fut animé par le Prof. Hugo Aebi, de Berne.

L'Etude prospective réalisée par MM. Riesen et Atteslander et dont une partie est basée sur des interrogatoires menés auprès d'une cinquantaine de personnalités relève notamment quelles sont les tendances à venir de la société et leurs répercussions sur les institutions humanitaires. Elle doit fournir à la Croix-Rouge suisse les données qui lui permettront de déterminer ses tâches d'avenir et de modifier au besoin sa structure et ses activités au vu des objectifs formulés.

Le temps, en effet, ne s'arrête pas, et l'on doit éviter la stagnation. Celui qui, à notre époque en rapide transformation, n'est pas prêt à se remettre continuellement en question et à s'adapter aux exigences de la réalité, ne tardera pas à perdre sa place. D'autre part, un travail orienté vers l'avenir n'implique pas qu'il faille se débarrasser à la légère et faire table rase de toutes les traditions pour faire place aux innovations. Pour une organisation comme la Croix-Rouge suisse, il convient plutôt de conserver les tâches et les objectifs qui ont fait leurs preuves en les adaptant au besoin, compte tenu de l'évolution. La Croix-Rouge suisse doit donc se demander aujourd'hui où est son côté fort, où elle doit apporter son aide, dans quel domaine elle doit intervenir. Est-ce toujours, comme il y a cent ans, les soins apportés aux blessés sur le champ de bataille? Autant de questions auxquelles l'on se doit de répondre.

«Autrefois l'on interrogeait l'oracle de Delphes», releva pour commencer le Prof. Hugo Aebi, «tandis que de nos jours, l'on se sert de pronostics et d'expertises pour connaître l'avenir.» Certes, poursuit-il, il faut se garder de surestimer l'importance de telles études, bien qu'elles soient indubitablement utiles. Nous nous trouvons dans un train qui roule de plus en plus vite, mais dont nous ignorons la destination. Aussi des discussions ayant trait à l'avenir doivent-elles s'engager dès aujourd'hui parmi tous ceux qui ont à cœur le destin de la Croix-Rouge suisse. De son côté, M. Riesen précise encore le mandat qu'il a reçu et la manière dont il a conçu l'Etude qui réunit les principales pensées émises par chacune des 50 personnes interrogées. Le «Rapport Riesen» est donc basé sur des expériences vécues et des opinions faites dans la vie pratique et quotidienne et non sur des spéculations nées dans l'isolement d'un cabinet d'étude. «Que voulons-nous être et faire en tant que Croix-Rouge suisse? Que pouvons-nous être et que pouvons-nous entreprendre?» Cette question de principe en entraîne une autre: à quelles exigences devons-nous satisfaire pour garder notre place dans un domaine d'activité donné? M. Heinz Locher, Dr en sc. éc., chef du Service des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse, qui participait au débat, releva que la Croix-Rouge suisse ne peut s'adonner en amateur à toutes les branches d'activité, mais qu'elle doit veiller à ce que chacune de ses activités forme un tout et soit entièrement accomplie. M. Hans Schindler, Dr phil. et Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, est d'avis que la santé publique représente l'un des domaines de travail les plus importants où la CRS est appelée à jouer un rôle essentiel. Il s'agit, d'une part, de la promotion des soins infirmiers professionnels, de l'autre, des soins infirmiers non professionnels qui doivent avant tout être développés à l'échelon des sections, par du personnel qualifié; les soins non professionnels aux malades sont devenus aujourd'hui un complément indispensable des soins hospitaliers. Toutefois, la Croix-Rouge suisse ne pourra préciser et concrétiser son rôle en la matière, soit dans des domaines encore nouveaux tels que soins préventifs, soins extra-hospitaliers, centres régionaux de détection et de traitement, par exemple, que lorsqu'une conception nationale de la santé publique en Suisse aura été élaborée. L'on relève encore la grande responsabilité qu'assume la CRS dans le domaine du Service de transfusion de sang.

Une autre question soulevée concerne les prestations de secours de la Croix-Rouge suisse: où doivent-elles être les plus intenses: en Suisse même ou à l'étranger?

A Lugano, il ne fut évidemment pas possible de sonder, voire de résoudre des problèmes en une heure et demie seulement. Le sens de l'entretien, au cours duquel plusieurs personnalités du monde Croix-Rouge exprimèrent spontanément toutes sortes de critiques, était de démontrer la nécessité où se trouve la Croix-Rouge suisse de donner des priorités à son travail et réduire certaines de ses activités, tout en en développant d'autres. Certains problèmes de structures furent encore abordés: la collaboration entre sections Croix-Rouge et sections de Samaritains, à l'échelon régional et cantonal, doit être intensifiée. De même, la collaboration entre les services centraux tels que le Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier et le Laboratoire central du Service de transfusion de sang doit également s'améliorer encore. Comment pourrons-nous arriver à obtenir une plus grande participation de toutes nos sections? Par qui les décisions doivent-elles être prises et quelles doivent être les structures qui permettront de fournir un travail efficace et tenant compte de la réalité?

Les préoccupations des sections ont également été relevées et l'on désire qu'elles aient voix au chapitre lorsque le dialogue, sur la suite à donner à l'Etude, sera engagé.

En affirmant que la volonté d'aider devra constituer dans la société de demain également le but immuable de l'activité de la Croix-Rouge suisse, le Prof. Aebi résuma la discussion, malheureusement beaucoup trop courte et qui n'aurait, de toute façon, pas permis de mettre en relief les détails de l'Etude qui contient un grand nombre d'observations et de critiques déjà exprimées et connues. Aussi un participant au débat a-t-il conclu que, pour les responsables de la Croix-Rouge suisse, l'«Etude, bien que déposée, commence maintenant».